



L'Association ACARS recrute

un(e) **Responsable des services ACT et RCB** en **CDI à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Sous l'autorité du Directeur de l'association, vous assurez l'encadrement et l'animation de

- la Résidence d'Accueil, « Charles Baudelaire » (26 places pour personnes atteintes de pathologies psychiques dans le but de leur permettre de retrouver une autonomie dans la vie quotidienne)
- Appartements de Coordination Thérapeutique (16 places avec hébergement et 4 places « Hors les Murs » permettant à des personnes vivant avec une maladie chronique lourde, en état de fragilité psychologique et sociale, de bénéficier à titre temporaire d'un hébergement stable et d'un accompagnement médical, psychologique et social.)

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un CAFERUIS ou d'un diplôme équivalent et témoignez d'une expérience de gestion d'équipe, idéalement dans le secteur médico-social.
- Vous êtes titulaire du permis B.

Les missions du poste :

- Encadrer et animer au quotidien les équipes ;
- Contrôler et évaluer la mise en œuvre des dispositifs et procédures ;
- Organiser et veiller au bon fonctionnement quotidien des services ;
- Superviser les parcours des personnes accueillies ;
- Coordonner les actions engagées auprès des personnes accueillies ;
- Gérer une partie des budgets de fonctionnement ;
- Participer au développement des projets de service ;
- Entretien et développer les relations avec les partenaires ;
- Représenter l'Association auprès des partenaires ;
- Travailler en étroite collaboration avec 3 autres Responsables de services.

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 6
- Salaire brut mensuel de **3 539,20 €** en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Astreintes à assurer

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT, Responsable RH - recrutement@association-acars.fr**

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr